

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

PAR CET AVIS PUBLIC, Mme Michelle Bouchard présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu.
2. Voici les personnes candidates aux divers postes.

Poste de mairesse ou maire

- Alexandre Sarrazin, Équipe Sarrazin
- Line Légaré, Équipe Line Légaré

Poste de conseillère ou conseiller District 1

- Daniel L'Heureux, Équipe Line Légaré
- Yves Corbeil, Équipe Sarrazin

Poste de conseillère ou conseiller District 2

- Catherine Simard, Équipe Line Légaré
- Derek Dagenais-Guy, Équipe Sarrazin

Poste de conseillère ou conseiller District 3

- Julie Nadon, Équipe Sarrazin
- Nicolas Boullé, Équipe Line Légaré

Poste de conseillère ou conseiller District 4

- Christine Bush, Équipe Line Légaré
- Stéphane Dionne, Équipe Sarrazin

Poste de conseillère ou conseiller District 5

- Nicole Tétreault, Équipe Sarrazin
- Tom Silletta, Équipe Line Légaré

Poste de conseillère ou conseiller District 6

- Bernard Côté, Équipe Sarrazin
- Brice Pillado, Équipe Line Légaré

Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

JOUR DU SCRUTIN : DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025 de 10 h à 20 h		
District	Section	Lieu
1 et 2	1 à 4	1880 chemin Gémont (Caserne Gémont)
3,4,5 et 6	5 à 12	110, rue du Collège (École primaire)

VOTE PAR ANTICIPATION : DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025 de 12 h à 20 h		
District	Section	Lieu
1 et 2	1 à 4	1880 chemin Gémont (Caserne Gémont)
3,4,5 et 6	5 à 12	110, rue du Collège (École primaire)

Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025 à 22h00 à l'adresse suivante : 110 rue du Collège (École primaire). Vous pouvez y assister.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, ce 15^e jour du mois d'octobre 2025.



Michelle Bouchard, Responsable du service du greffe
Présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Michelle Bouchard, Présidente d'élection de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat (avis public portant sur l'élection général municipal), conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 15 octobre 2025, à chacun des endroits suivants :

- 1845 chemin du Village (église)
- 1881 chemin du Village (colonne Moris)
- Site internet de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Adolphe-d'Howard, ce 15^e jour d'octobre 2025.



Michelle Bouchard, Responsable du service du greffe
Présidente d'élection